



353 988 HABITANTS À GRAND PARIS SUD

POPULATION LÉGALE AU 1^{ER} JANVIER 2022

L'OBSERVATOIRE // JANVIER 2022



353 988 habitants en 2019
(population rendue légale au 1^{er} janvier 2022)



+ 0,8%/an d'habitants
entre 2013 et 2019



27^e EPCI français
sur 1 265



2^e CA française
sur 223

Source : INSEE, Recensement de la population 2019

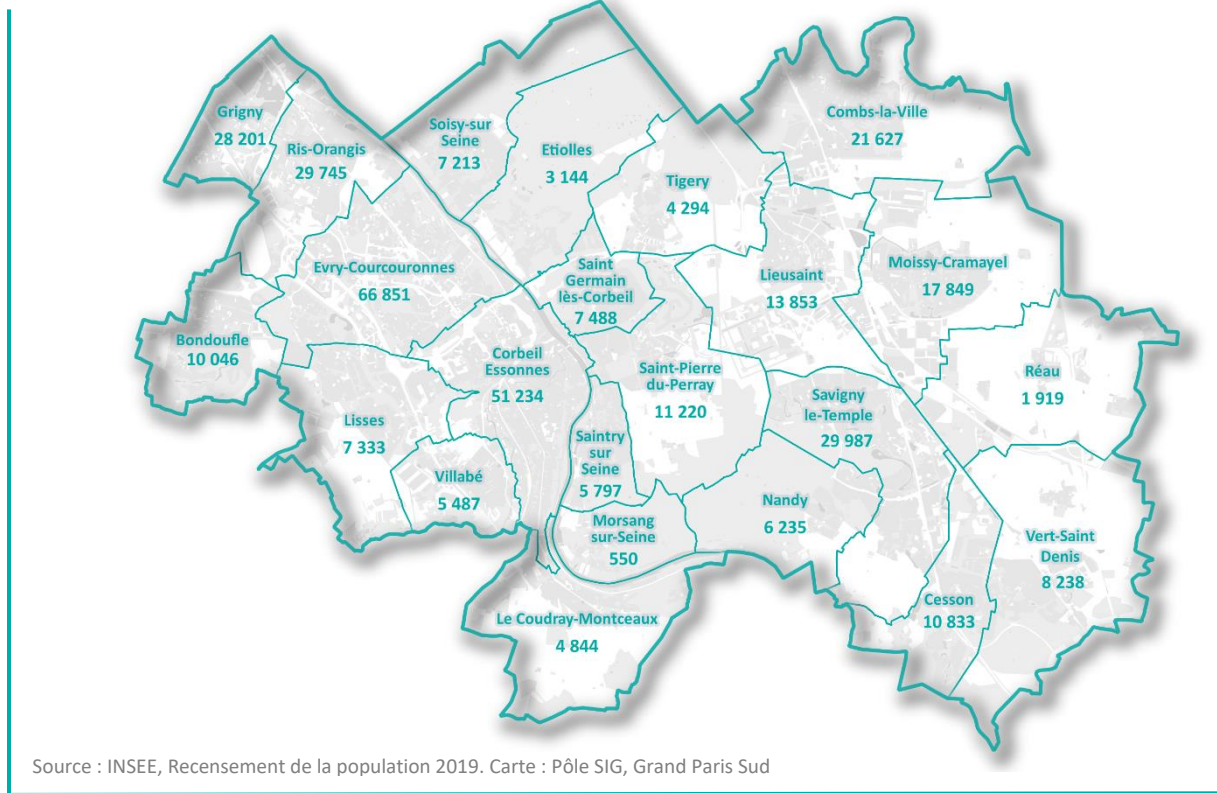
Comme chaque fin d'année, les populations légales de toutes les collectivités territoriales et circonscriptions administratives sont mises à disposition par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). Calculées à partir de cinq enquêtes annuelles de recensement, les données entrant en vigueur par décret au 1^{er} janvier 2022¹ correspondent aux résultats définitifs du recensement de l'année 2019.

Ainsi, d'après ces nouvelles informations, Grand Paris Sud compte 353 988 habitants. Avec une évolution annuelle de +0,8% entre 2013 et 2019, la croissance de la population sur le territoire tend à la baisse comparativement à la période précédente (+1,1%/an entre 2008 et 2013). Elle reste néanmoins supérieure à celle observée en Essonne (+0,6%/an), en Seine-et-Marne (+0,7%/an) et en Ile-de-France (+0,4%/an) pour la même période.

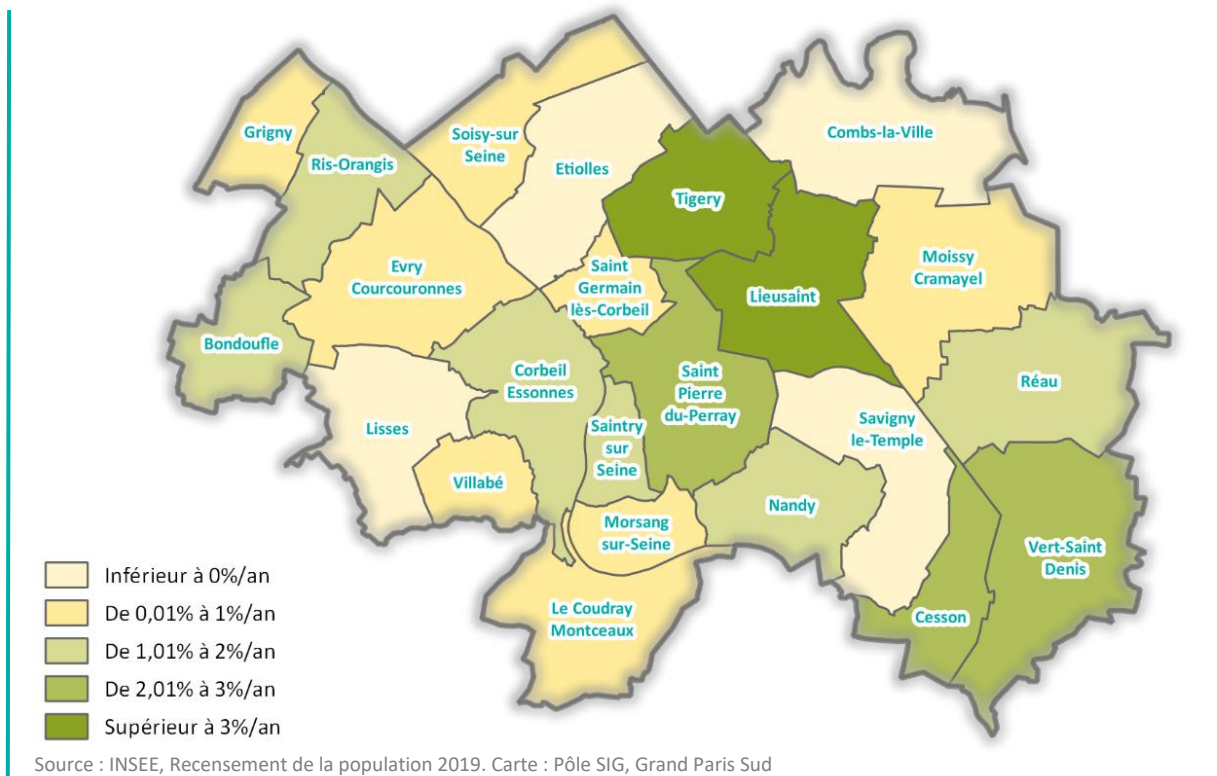
Au regard de sa population, Grand Paris Sud se classe 27^e Établissement public de coopération intercommunale (EPCI) sur 1 265 et 2^e Communauté d'agglomération (CA) française sur 223.

¹ Les chiffres des populations légales interviennent pour le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la Dotation globale de fonctionnement (DGF). Ils servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

POPULATION LÉGALE DES COMMUNES DE GRAND PARIS SUD AU 1^{er} JANVIER 2022



ÉVOLUTION ANNUELLE DE LA POPULATION DES COMMUNES DE GRAND PARIS SUD ENTRE 2013 ET 2019



ZOOM SUR L'ÉVOLUTION DE LA POPULATION

	Population municipale 2019	Evolution annuelle 2013/2019	Part liée au solde naturel	Part liée au solde migratoire	Population totale 2019
Bondoufle	10 046	1,5%	0,5%	1,0%	10 144
Cesson	10 833	2,1%	0,6%	1,5%	10 978
Combs-la-Ville	21 627	-0,3%	0,8%	-1,2%	21 777
Corbeil-Essonnes	51 234	1,2%	1,8%	-0,5%	51 528
Étiolles	3 144	-0,1%	0,4%	-0,6%	3 294
Évry-Courcouronnes	66 851	0,04%	1,6%	-1,6%	67 317
Grigny	28 201	0,3%	1,9%	-1,7%	28 299
Le Coudray-Montceaux	4 844	0,4%	0,4%	0,0%	4 889
Lieusaint	13 853	3,9%	1,6%	2,3%	13 947
Lisses	7 333	-0,5%	0,9%	-1,4%	7 396
Moissy-Cramayel	17 849	0,3%	1,4%	-1,1%	17 984
Morsang-sur-Seine	550	0,5%	0,3%	0,2%	577
Nandy	6 235	1,0%	1,1%	0,0%	6 306
Réau	1 919	1,3%	-0,3%	1,6%	1 922
Ris-Orangis	29 745	1,4%	1,2%	0,3%	29 927
Saint-Germain-lès-Corbeil	7 488	0,03%	0,4%	-0,4%	7 585
Saint-Pierre-du-Perray	11 220	2,4%	1,2%	1,1%	11 331
Saintry-sur-Seine	5 797	1,4%	0,5%	0,9%	5 862
Savigny-le-Temple	29 987	-0,04%	1,2%	-1,3%	30 212
Soisy-sur-Seine	7 213	0,6%	0,1%	0,6%	7 351
Tigery	4 294	4,8%	1,5%	3,2%	4 370
Vert-Saint-Denis	8 238	2,4%	0,7%	1,7%	8 320
Villabé	5 487	0,5%	0,9%	-0,4%	5 530
Grand Paris Sud	353 988	0,8%	1,3%	-0,5%	
Essonne	1 301 659	0,6%	0,9%	-0,2%	
Seine-et-Marne	1 421 197	0,7%	0,7%	-0,1%	
Ile-de-France	12 262 544	0,4%	0,7%	-0,3%	

POUR MIEUX COMPRENDRE LES DONNÉES DU RECENSEMENT

La population diffusée au 1^{er} janvier 2022 est la population issue du dernier recensement en date (2019) de l'INSEE.

La **population municipale** comprend les personnes ayant leur résidence habituelle sur la commune, y compris les étudiants, les détenus, les sans-abris et les personnes des habitations mobiles, vivant sur la commune. Elle correspond à la notion de population utilisée en statistique.

La **population totale** est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part comprenant les personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur la commune. Elle est la population légale à laquelle les textes législatifs ou réglementaires font référence.

Précaution dans l'interprétation des évolutions : Bien que le recensement rénové permette de disposer de données annuelles (contre tous les 7, 8 ou 9 ans autrefois), les évolutions de population d'une année à l'autre peuvent être irrégulières et non significatives pour des raisons méthodologiques (cycle de collecte de 5 ans). Pour analyser la véritable tendance d'évolution d'un territoire, il est impératif de comparer les résultats du recensement avec des périodes espacées d'au moins 5 ans. Aussi, la situation sanitaire ayant reporté le recensement de 2021 à 2022, la méthode de calcul a été adaptée et les évolutions mesurées ici se basent sur une période de 6 ans (2013-2019).

CLASSEMENT DES EPCI FRANÇAIS SELON LEUR NOMBRE D'HABITANTS

Rang	EPCI	Population municipale 2019	Type EPCI
1	Ville de Paris	2 165 423	EPT
2	Métropole d'Aix-Marseille-Provence	1 898 561	ME
3	Métropole de Lyon	1 411 571	ME
4	Métropole Européenne de Lille	1 179 050	ME
5	Bordeaux Métropole	814 049	ME
6	Toulouse Métropole	796 203	ME
7	Grand-Orly Seine Bièvre	717 467	EPT
8	Nantes Métropole	665 204	ME
9	Paris Ouest La Défense	562 433	EPT
10	Métropole Nice Côte d'Azur	544 439	ME
11	Paris-Est-Marne et Bois	510 395	EPT
12	Eurométropole de Strasbourg	505 272	ME
13	Métropole Rouen Normandie	494 299	ME
14	Montpellier Méditerranée Métropole	491 417	ME
15	Rennes Métropole	457 416	ME
16	Boucle Nord de Seine	449 272	EPT
17	Grenoble-Alpes-Métropole	446 612	ME
18	Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	443 229	ME
19	Plaine Commune	443 169	EPT
20	Est Ensemble	431 444	EPT
21	CU Grand Paris Seine et Oise	421 098	CU
22	Saint-Etienne Métropole	405 479	ME
23	Vallée Sud Grand Paris	403 229	EPT
24	Grand Paris - Grand Est	400 561	EPT
25	Paris Terres d'Envol	369 729	EPT
26	CA Roissy Pays de France	357 396	CA
27	CA Grand Paris Sud Seine Essonne Sénart	353 988	CA

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE DÉCOUPAGE ADMINISTRATIF

Au 1^{er} janvier 2021, le territoire français comptait 1 265 EPCI : 21 métropoles (ME), 12 Établissements publics territoriaux (EPT), 14 Communautés urbaines (CU), 223 Communautés d'agglomération (CA) et 995 Communautés de communes (CC). Le découpage administratif au 1^{er} janvier 2022 devrait lui être connu au cours du 1^{er} trimestre 2022.

